

Une exposition mobile mise à votre disposition

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, nous mettons à votre disposition **gratuitement** une exposition sur ce patrimoine naturel d'exception. Lors d'événements organisés sur vos territoires, cette exposition vous permettra d'informer un large public sur le réseau Natura 2000, la richesse biologique des sites, habitats et espèces.

Le matériel mis à disposition comprend 3 panneaux déroulants et leurs étuis, faciles d'utilisation (Kakémonos) sur :

- ▼ Natura 2000 et du site du Midou-Ludon
- ▼ les habitats naturels du site
- ▼ les espèces du site

La même exposition existe pour le site de la Midouze.

Réservation obligatoire auprès de Landes Nature.



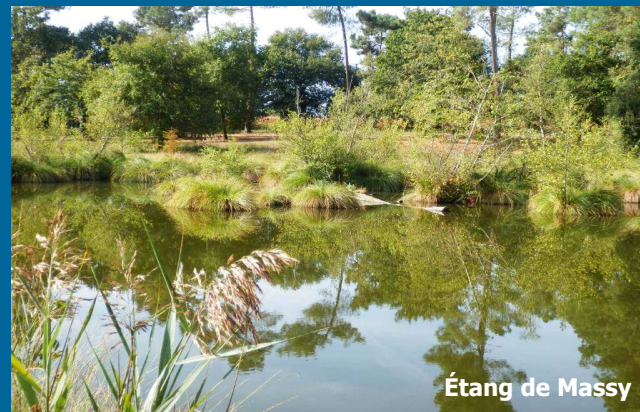
Journée Mondiale des Zones Humides

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, Landes Nature a organisé une après-midi de découverte du milieu en collaboration avec le Marsan et le syndicat de rivière Midou-Douze sur les bords de l'étang de Massy à Gaillères.

Une vingtaine de curieux se sont réunis pour découvrir la richesse écologique des zones humides du territoire et plus particulièrement de l'étang de Massy autour duquel ont été inventoriés entre autres 11 libellules différentes, 17 papillons, une trentaine d'oiseaux et 8 chauves-souris.

Créé de main d'Homme au XVIII^{ème}, la vocation première de ce type d'étangs, nombreux dans cette partie du département, était la production de poissons blancs et de carnassiers. 8 espèces de poissons évoluent aujourd'hui dans ses eaux (perche, gardon, black-bass...). La pêche s'y pratique encore aujourd'hui, mais pour le loisir uniquement !

L'étang et ses abords, propriété communale, sont maintenant valorisés par une gestion appropriée à l'accueil des nombreuses espèces patrimoniales. Des aménagements pédagogiques mais aussi de loisirs (ponton de pêche, sentier de promenade...) sont également prévus dans le cadre de leur intégration dans le Parc Naturel Urbain du Marsan.



Étang de Massy



Balade commentée

Tous les documents relatifs aux sites sont téléchargeables sur les sites
barthesmidouzemarensin.n2000.fr ou **gers.n2000.fr**

Association Landes Nature
cité Galliane BP 279
40005 MONT DE MARSAN cedex
tél 05 58 85 44 21 06 40 60 18 66
marine.hediard@landes.chambagri.fr
Julien.bataille@landes.chambagri.fr

ADASEA du Gers
Maison de l'agriculture
32003 AUCH cedex
tél 05 62 61 79 50
a32@adasea.net
Aurélié Belvèze et
Martin Baillet

DDTM des Landes
Service Nature et Forêt
351, bd Saint-Médard
40012 MONT DE MARSAN cedex
tél 05 58 51 30 00

DREAL Aquitaine
Division Milieux Naturels et Paysage
Cité administrative
Rue Jules Ferry
33090 Bordeaux cedex
tél 05 56 28 88 22



Imprimé - Conception Landes Nature/ADASEA du Gers - Crédits photos Landes Nature/ADASEA du Gers



Mid'info

Lettre d'information des réseaux hydrographiques de la Midouze

site FR7200722 et FR7200806

Une animation naissante et dynamique

Le site Natura 2000 du Midou et du Ludon est rentré depuis peu dans la phase d'animation, au même titre que le site de la Midouze. Cette phase permet de mettre en œuvre des actions favorables au maintien de la biodiversité sur ces territoires :

- Engagement de parcelles agricoles ou de milieux naturels dans une gestion adaptée aux objectifs Natura 2000 (voir ci-contre et ci-après les engagements dans la charte et dans les MAEC et contrat N2000)
- Veille sur les projets du territoire et leur interaction avec la préservation du site (PLU, grands ouvrages, Trame verte et bleue...)
- Sensibilisation des acteurs du territoire par des rencontres sur le terrain, des réunions, des supports de communication et des formations (atelier sur Natura 2000 du 19 janvier 2016 à Monguilhem, sorties grand public, exposition mobile).

Les différents échanges avec les acteurs du territoire ont mis en évidence le besoin d'une meilleure communication vers les personnes travaillant ou habitant dans et aux abords du site. La lettre d'information, dont voici le premier numéro, a été réalisée dans cet objectif.

Bonne lecture !

L'équipe d'animation
Landes Nature et ADASEA du Gers

Natura quoi... ?

Peut-on couper du bois dans un site Natura 2000 ?

OUI, il n'est pas interdit de couper du bois dans un site Natura 2000 mais, comme partout ailleurs, il faut respecter le document d'urbanisme de la commune, son Plan Simple de Gestion (PSG) pour les forêts privées ou le document d'aménagement pour les forêts publiques. Des préconisations de gestion sont inscrites dans la charte que l'on peut suivre sans forcément la signer.

Des communes qui s'engagent

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des réseaux hydrographiques de la Midouze et du Midou-Ludon, des communes ont signé la charte Natura 2000. En plus de Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Martin d'Oney, Lucbardez-et-Bargues déjà signataires sur le site de la Midouze, Laglorieuse, Hontanx et Gaillères souhaitent s'engager à pratiquer une gestion différenciée des milieux naturels, adaptée à la conservation de la biodiversité sur une partie de leur territoire.

Surfaces et types de milieux engagés

Gaillères	19 ha	Étang, forêt, landes et prairie
Hontanx	41 ha	Étangs, prairies, forêt et roselières
Laglorieuse	2 ha	Forêt, herbiers aquatiques
Lucbardez-et-Bargues	5 ha	Forêt et cours d'eau
Saint-Martin d'Oney	2 ha	Forêt et prairie
Saint-Pierre-du-Mont	4 ha	Forêt, prairie et mares



Prairie fleurie



Natura 2000, c'est arrivé près de chez vous !

Côté landais - LAGLORIEUSE



Laglorieuse est une commune de 564 habitants située en bordure du plateau landais, le long du Ludon. Son paysage sylvo-agricole se partage entre îlots de maïs et parcelles de pins maritimes. Des boisements de feuillus accompagnent les cours d'eau, formant une ripisylve (corridor boisé le long d'un cours d'eau) bien sauvegardée. Quelques prairies résiduelles en bordure témoignent encore d'une activité agro-pastorale.

Le Limac est un petit ruisseau traversant la commune du sud au nord, sa taille ne laissant en rien présager de ses hautes potentialités écologiques. Les grandes aulnaies alluviales qui le bordent, habitat d'intérêt communautaire prioritaire, forment un écrin de verdure pour toutes sortes d'espèces animales et végétales : herbiers aquatiques, chauves-souris, loutres, poissons et insectes en tout genre...mais également bécasse, cet oiseau échassier prisé des chasseurs locaux.

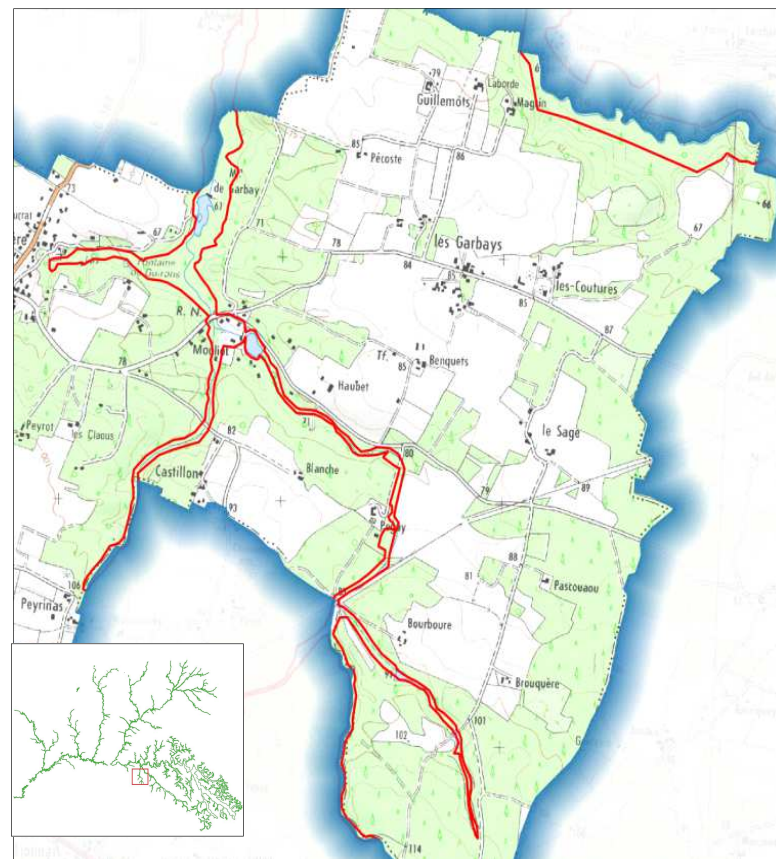
Ce ruisseau, absent de l'enveloppe initiale du site Natura 2000, s'est vu intégré dans le périmètre définitif du fait de ses potentialités écologiques et de la volonté locale de préserver ce patrimoine naturel (les parcelles riveraines de ce cours d'eau étaient déjà classées comme naturelles et inconstructibles dans le document d'urbanisme).

Un site remarquable : la zone humide de Limac

De grandes touffes de laïches, des herbiers aquatiques se développant sur un fond de sable fauve, un lavoir typique landais, une fontaine antique (Saint-Guiron connue pour ses vertus bénéfiques sur les rhumatismes et les maux de tête) au pied de laquelle s'arrête une procession pour la fête de l'aubépine, chaque premier dimanche de mai. Un patrimoine culturel et naturel sur fond mystique à deux pas du bourg, bienvenue à la zone humide de Limac, lieu de promenade privilégié sur la commune !

Les élus locaux, conscients de la valeur historique, environnementale et paysagère de ce site, ont pris depuis longtemps des engagements pour le valoriser et le préserver : aménagement et entretien léger des abords de la zone humide, veille sur les projets menaçant l'intégrité de la zone et de ses habitants, acquisition des parcelles, intégration dans le site Natura 2000 et peut être prochainement dans le Parc Naturel Urbain du Mar-san.

Laglorieuse vient également de signer la charte du site Natura 2000 sur les parcelles communales de cette zone humide, s'engageant, par exemple, à maintenir un corridor végétal le long du cours d'eau et entretenir la végétation à des périodes non perturbantes pour la faune.



Lavoir de la zone humide de Limac

Côté gersois - MONGUILHEM

Monguilhem, commune de 315 habitants, est située à la limite entre le Gers et les Landes, enserrée entre le Midour et le lac du Charros.

La mosaïque de milieux qui compose le territoire communal abrite un patrimoine naturel riche et diversifié.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), un outil pour préserver la biodiversité

Avec 345 ha de SAU et 11 exploitations, l'agriculture est une activité importante de la commune. En 2015 et 2016 des MAEC ont été proposées aux agriculteurs exploitant des parcelles sur le site Natura 2000 et sur sa zone d'influence immédiate.

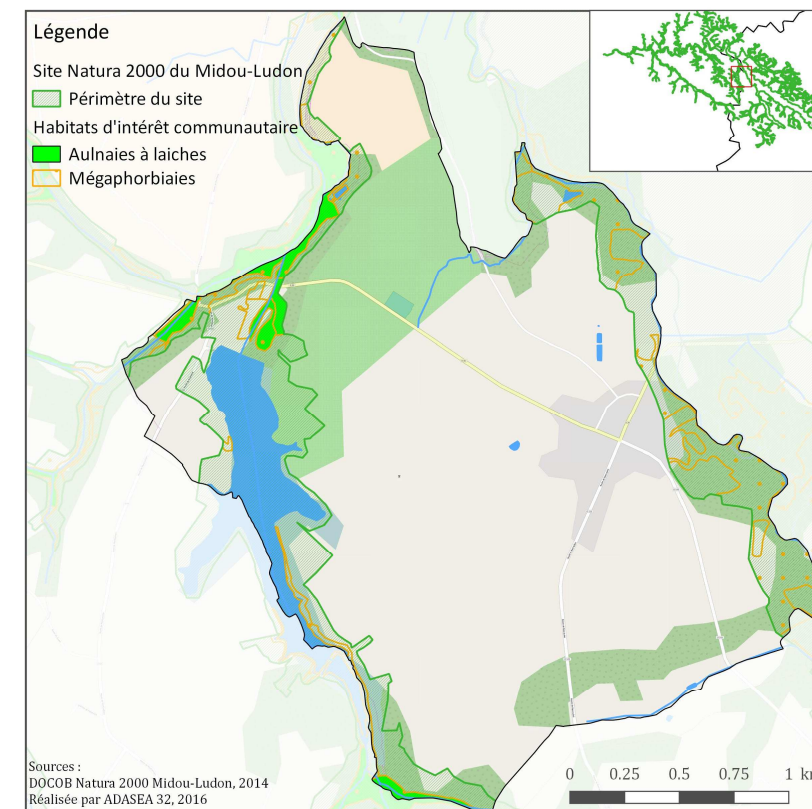
Ces mesures volontaires engagées pour 5 ans proposent de rémunérer des modes d'exploitation ou d'entretien favorables à la biodiversité. Elles portent sur la conversion de cultures en prairies, l'adaptation des dates de fauche aux périodes de reproduction des espèces, la gestion pastorale des prairies humides ou encore l'entretien de haies, de fossés, de mares et d'étangs.

A Monguilhem, les MAEC 2015 ont permis de protéger 500 m de haies, 700 m de fossés, 2 points d'eau et 8,5 ha de prairies, dont la moitié dans le site Natura 2000 sur des zones humides ou au contact d'habitats d'intérêt communautaire.

Le renforcement de la Trame Verte et Bleue

La commune de Monguilhem est au cœur de nombreux enjeux liés à la biodiversité, elle est en particulier repérée dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique comme un point clé pour la circulation des espèces au sein des réseaux écologiques tissés sur le territoire. Aussi, dans le cadre de la création de son plan local d'urbanisme, la commune a fait le choix de préserver les trames vertes et bleues et a inventorié l'ensemble des boisements et des haies pour mieux les prendre en compte dans son projet urbain.

La commune protège également l'ensemble des ripisylves, préservant la continuité écologique (objectif prioritaire du site Natura 2000) en permettant ainsi le déplacement des espèces le long des cours d'eau.



Sources :
DOCOB Natura 2000 Midou-Ludon, 2014
Réalisation par ADASEA 32, 2016



Berges de l'étang du Charros